

A photograph of a market stall in the top left corner, showing baskets of fresh produce including green leafy vegetables, red bell peppers, and orange carrots. A large blue basket in the foreground is filled with small, round, light-brown potatoes. Above it, a wooden bowl is overflowing with small, light-colored shellfish, possibly clams or scallops.

MEREN NORD

DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE MEREN NORD

Mobilisation des Ressources en Eau des
micro-Régions Est et Nord

CONCERTATION PUBLIQUE

Du 6 octobre au 7 décembre 2026

Préparons l'avenir de l'eau dans
le Nord et l'Est de La Réunion



MEREN NORD EN BREF

Pourquoi un projet MEREN Nord ?

À La Réunion, les ressources en eau sont importantes mais inégalement réparties. La croissance des besoins, les épisodes de sécheresse et les effets du changement climatique renforcent les enjeux liés à la sécurisation de l'approvisionnement en eau.

Le projet MEREN – **Mobilisation des Ressources en Eau des micro-régions Est et Nord** s'inscrit dans la politique menée depuis plusieurs décennies par le Département de La Réunion pour mieux répartir les ressources en eau à l'échelle de l'île.

MEREN Nord vise notamment à :

- accompagner le développement agricole ;
- renforcer la sécurité de l'alimentation en eau des territoires du Nord et de l'Est ;
- renforcer la résilience face aux périodes de sécheresse ;
- optimiser la gestion des ressources disponibles ;
- contribuer à l'équilibre territorial ;
- préparer le territoire aux effets du changement climatique.

Le projet concerne directement Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne et Saint-André.

MEREN Nord en quelques chiffres



Jusqu'à

28,5 MILLIONS DE M³
d'eau mobilisés chaque année*



120 000 HABITANTS
concernés par la sécurisation
de l'alimentation en eau



De l'eau pour
2 060 HECTARES
de terres agricoles en dessous
de 260 mètres d'altitude



**145 EXPLOITATIONS
AGRICOLLES**
directement desservies par les
nouveaux réseaux d'irrigation



Une galerie souterraine de
transfert d'environ
6 KILOMÈTRES



Deux réservoirs de stockage en
altitude. Une capacité totale de
**STOCKAGE
DE 35 000 M³**



**UNE PRODUCTION
HYDROÉLECTRIQUE
ET PHOTOVOLTAÏQUE**

Une conduite maîtresse de
20 KILOMÈTRES
alimentant les réseaux
d'irrigation, d'eau potable et
les activités économiques

**4 COMMUNES
DIRECTEMENT
CONCERNÉES :**
Saint-Denis, Sainte-Marie,
Sainte-Suzanne et Saint-André

* Les 28,5 millions de m³ par an correspondent aux ressources actuellement identifiées et prises en compte dans le projet MEREN Nord. Ce volume n'intègre pas d'éventuels prélèvements issus de futurs forages, dont les caractéristiques ne sont pas définies à ce stade.

LE PROJET

Un système hydraulique structurant

MEREN Nord repose sur plusieurs ouvrages complémentaires permettant de mobiliser, transférer, stocker temporairement puis distribuer l'eau. **Le principe général est le suivant :**

ÉTAPE 1

CAPTAGE DES RESSOURCES

Les eaux déjà captées et transitant dans les ouvrages existants seront collectées grâce aux infrastructures de mobilisation du projet.

ÉTAPE 2

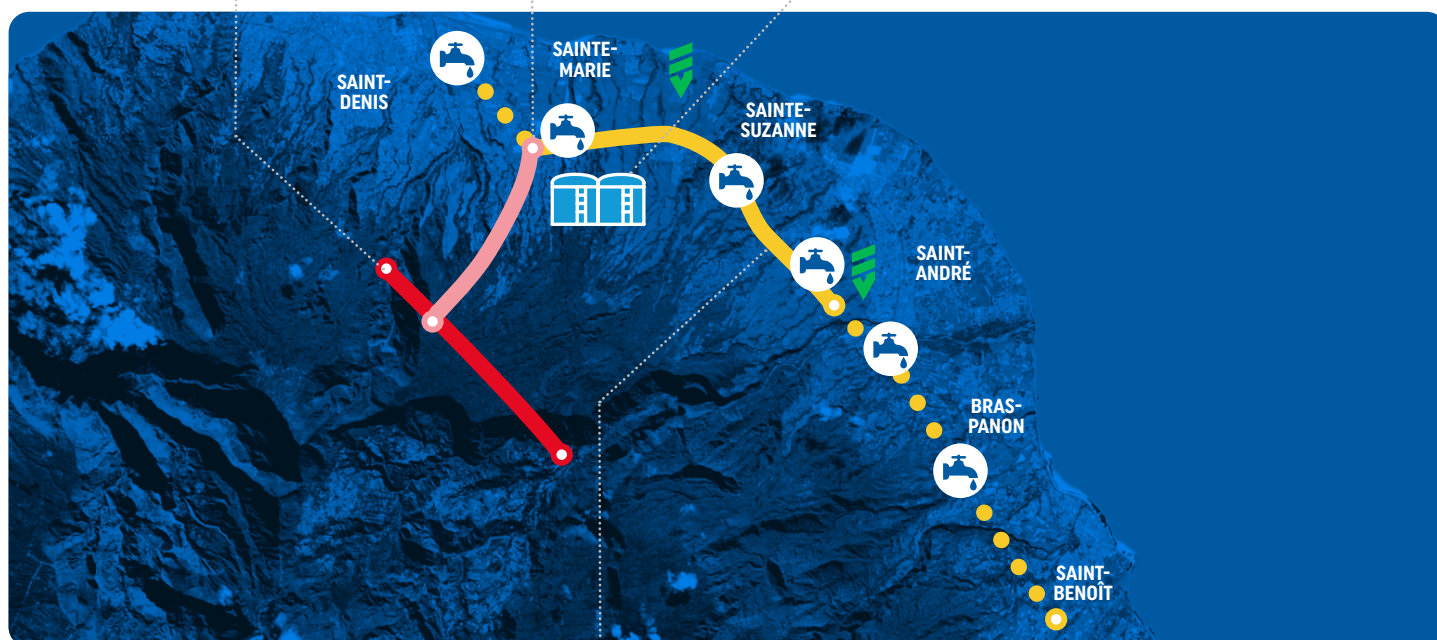
TRANSFERT DE L'EAU

La galerie souterraine GANOR permet d'acheminer la ressource vers les infrastructures de stockage.

ÉTAPE 2

STOCKAGE

L'eau est stockée dans deux réservoirs en altitude situés dans les hauts de Sainte-Marie. Ces réservoirs assurent la régulation et la sécurisation de l'alimentation.



ÉTAPE 4

COMPLÉTER LES RESSOURCES

Les forages littoraux raccordés au système viennent renforcer les volumes disponibles et sécuriser davantage l'approvisionnement.

ÉTAPE 5

LA CONDUITE MAÎTRESSE TRANSPORTE L'EAU

Depuis les réservoirs de tête, la conduite maîtresse achemine les volumes d'eau sur plusieurs dizaines de kilomètres. Elle constitue l'ossature du système MEREN Nord et permet d'alimenter les réseaux qui irriguent les casiers agricoles et livrer de l'eau aux réservoirs associés aux stations de potabilisation de la CINOR et de la CIREST.

ÉTAPE 6

LES RÉSEAUX DISTRIBUENT L'EAU SELON LES BESOINS

A partir de la conduite maîtresse, plusieurs réseaux assurent la distribution vers :

- Les périmètres agricoles
- Les réseaux d'eaux potables
- Les activités économiques et industrielles, notamment celles du site de Bois-Rouge, ainsi que les secteurs du tourisme et des loisirs
- Les futurs besoins du territoire

LE TERRITOIRE ET LES BESOINS EN EAU

Une ressource abondante mais inégalement répartie

La Réunion bénéficie d'une ressource en eau abondante, mais sa répartition inégale et les pressions croissantes qui s'exercent sur elle en font une ressource fragile.

Si le transfert des eaux de l'Est vers l'Ouest, achevé en 2016, a permis de mieux équilibrer les ressources à l'échelle de l'île, de nouveaux défis apparaissent : croissance des besoins, changement climatique, vieillissement des réseaux, surexploitation de certaines nappes souterraines et dégradation de la qualité des eaux liée aux rejets et au ruissellement.

Ces enjeux concernent à la fois :

L'agriculture

L'agriculture réunionnaise dépend fortement de l'irrigation pour maintenir et développer ses productions.

L'alimentation en eau potable

L'approvisionnement des populations constitue une priorité permanente.

Les activités économiques

Les entreprises, les équipements publics et les services ont également besoin d'une alimentation sécurisée.

Le projet MEREN a été conçu pour répondre à ces enjeux à long terme. Il vise à créer un système capable de mobiliser, stocker et distribuer l'eau de manière plus efficace tout en garantissant une meilleure sécurité d'approvisionnement.



UN PROJET OUVERT À LA DISCUSSION

Le projet MEREN Nord présenté aujourd'hui est le résultat de plusieurs années d'études et de réflexions sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau du Nord et de l'Est de La Réunion.

Le maître d'ouvrage présente aujourd'hui une solution fondée sur la mobilisation, le transfert, le stockage et la distribution de la ressource en eau.

La concertation préalable permet de débattre de cette proposition, de son opportunité, de ses objectifs, de ses caractéristiques et des alternatives possibles.

Plusieurs éléments restent également à préciser ou à faire évoluer au regard des études en cours et des contributions du public.

La solution proposée par le maître d'ouvrage

- Renforcer la sécurité de l'approvisionnement en eau du Nord et de l'Est de La Réunion ;
- Répondre aux besoins identifiés pour l'agriculture, l'eau potable et les activités économiques ;
- Mobiliser, transférer, stocker et distribuer la ressource en eau grâce à de nouveaux ouvrages ;
- Créer les principaux ouvrages envisagés, notamment une galerie de transfert, des réservoirs et des réseaux de distribution ;
- Prévoir des dispositifs de turbinage permettant de récupérer une partie de l'énergie lors du transfert de l'eau.

Ce qui est soumis à la concertation

- L'opportunité de réaliser le projet MEREN Nord ;
- Les objectifs du projet et leur pertinence au regard des besoins actuels et futurs ;
- Les caractéristiques principales du projet et leurs évolutions possibles ;
- Les variantes de tracé sur certains secteurs ;
- Les solutions alternatives, y compris l'absence de mise en œuvre du projet ;
- Les modalités d'organisation du chantier et la gestion des déblais ;
- L'implantation de certaines installations temporaires, notamment l'usine de voussoirs ;
- Les mesures permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts environnementaux et paysagers ;
- Les modalités d'information et d'accompagnement des riverains et des acteurs du territoire.

Les principales questions soumises au débat

La concertation préalable porte notamment sur les questions suivantes :

- Le projet répond-il aux besoins futurs du territoire ?
- Le choix des ouvrages proposés est-il pertinent ?
- Comment concilier sécurité de l'eau et préservation de l'environnement ?
- Comment limiter les impacts d'un tel chantier ?
- Quelles solutions privilégier pour la valorisation des déblais ?
- Quels critères doivent guider l'implantation des installations temporaires de chantier ?
- Comment renforcer l'intégration paysagère du projet ?
- Quelles améliorations pourraient être apportées au projet ?

L'AGENDA DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Du 6 octobre au 7 décembre 2026

• La concertation préalable vise à permettre au public de s'informer, poser ses questions, exprimer ses attentes et contribuer au débat.

• Elle concerne les habitants, agriculteurs, riverains, associations, acteurs économiques, collectivités et toute personne intéressée par le projet.

RÉUNION PLÉNIÈRE DE LANCEMENT

 Palais de la Source
Saint-Denis

 16h30 – 18h

Présentation du projet, des enjeux de l'eau et du cadre de la concertation.

LUNDI 19 OCTOBRE SAINT-MARIE

L'eau à La Réunion : quels besoins aujourd'hui, quels enjeux demain ?

 Salle polyvalente Duparc

 15h30 – 17h

Avec l'éclairage de l'Office de l'eau.

MERCREDI 28 OCTOBRE SAINT-SUZANNE

Changement climatique : comment adapter notre gestion de l'eau ?

 Auditorium de la médiathèque

 16h30 – 18h

Avec l'éclairage de Météo-France.

JEUDI 5 NOVEMBRE SAINT-DENIS

MEREN Nord : qu'allons-nous construire et comment ?

 Salle CINOR

 16h30 – 18h

Avec l'éclairage de la maîtrise d'œuvre du projet.

JEUDI 19 NOVEMBRE SAINT-ANDRÉ

Quelle eau pour l'agriculture réunionnaise ?

 Espace événementiel du Colosse

 16h30 – 18h

Avec l'éclairage de la Chambre d'agriculture.

LUNDI 7 DÉCEMBRE CLÔTURE

Réunion plénière de clôture

 Palais de la Source
Saint-Denis

 16h30 – 18h

Un temps d'échange consacré aux enseignements de la concertation et aux contributions recueillies.



COMMENT PARTICIPER ?

EN LIGNE

Sur www.meren.re,
pendant toute la durée de la concertation :

- consulter les documents ;
- poser des questions ;
- déposer des observations et propositions ;
- suivre l'actualité de la concertation.

EN RÉUNION PUBLIQUE

Les cinq rencontres publiques permettront de présenter le projet, d'approfondir ses enjeux et d'échanger directement avec le public.

L'inscription aux rencontres est nécessaire pour des raisons d'organisation.

AVEC UN CAHIER D'ACTEUR

Les personnes morales peuvent également formaliser leur contribution sous la forme d'un cahier d'acteur.

UN DISPOSITIF SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP

La Commission nationale du débat public a désigné deux garants indépendants.

Ils veillent à la qualité et à la sincérité de l'information, au bon déroulement de la concertation, à la possibilité pour chacun de s'exprimer et à l'équilibre des échanges.



APRÈS LA CONCERTATION

À L'ISSUE DE LA CONCERTATION :

1. LES CONTRIBUTIONS SERONT ANALYSÉES

Le maître d'ouvrage examinera l'ensemble des observations recueillies. Elles pourront alimenter les réflexions et conduire à faire évoluer certaines composantes du projet.

2. LES GARANTS PUBLIERONT LEUR BILAN

- Le bilan indépendant présentera notamment :
- le déroulement de la concertation ;
- les principaux arguments exprimés ;
- les enseignements tirés des échanges ;
- les recommandations adressées au maître d'ouvrage.
- Ce bilan sera rendu public.

3. LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION RÉPONDRA

Le Département rendra compte des enseignements de la concertation et expliquera les choix réalisés.

4. LES ÉTUDES SE POURSUIVRONT

Les études techniques, environnementales, socio-économiques et hydrogéologiques se poursuivent selon leur propre calendrier. Les résultats disponibles viendront progressivement compléter l'information du public.

5. LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Les études seront poursuivies et les procédures réglementaires engagées dans les phases ultérieures du projet, avant les décisions à venir concernant sa réalisation.

CONTACT PRESSE :

Pana RAKOTO
pana.rakotot@cg974.fr
06 92 974 533

